



Assignation en justice envoyé à la mauvaise adresse

Par **HELO25**, le **17/05/2012** à **16:20**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des renseignements sur une assignation en justice pour un pret non payé prévue le 4 juin.

Cette assignation a été envoyée chez mes parents et non à mon domicile.

Ma banque et mon ancien concubin, dont je suis séparée et qui est co-emprunteur, donc assigné lui aussi connaissent pourtant mon adresse.

De plus je viens de régler cette dette.

Que puis je faire étant donné que je n'ai pas préparé ma défense et que le temps va être un peu court pour le faire.

Dans l'attente d'une réponse votre part.

Sincères salutations

Par **Michel**, le **24/06/2012** à **14:45**

Bonjour,

Si vous avez réglé cette dette, il vous suffit de répondre à l'assignation avec les preuves de paiements.

Le fait que l'assignation ait été envoyée chez vos parents ne pose pas de problème.